

VOIES ET MOYENS—(Suite.)

Hon. M. White—Aucune erreur—10949; fabricants de fil de Montréal—10949.

M. Sinclair—Ficelle de Homard—10951; le merlin goudronné—10951; l'élimination du mot "enduit"—10951; un amendement—10953.

M. le Président—Motion est hors d'ordre—10953.

M. Kyte—Nouvelle interprétation donnée au tarif—10953; une inadvertance—10954.

Hon. M. White—Pas faire de changement au tarif cette année—10954.

Hon. M. Reid—Aucune plainte sérieuse—10955; venir en aide aux pêcheurs—10955; aucune urgence—10955.

Résolution rapportée—10957.

VOTES.

ACCUSATION CONTRE L'HON. M. CODERRE.

Motion Gauthier (Saint-Hyacinthe) demandant enquête—6356.

Rejetée par 87 à 53—6357.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE.

Vote sur amendement de sir Wilfrid Laurier—579.

Rejeté par 71 à 119—581.

Amendement Mondou 590.

Rejeté par 4 à 183—591.

AFFAIRE LANDRY.

Motion de censure contre le gouvernement par M. Kyte au sujet de la nomination de André Landry—6822.

Rejetée par 83 à 45—6823.

AIDE A L'AGRICULTURE.

Amendement Oliver—9066.

Rejeté par 89 à 52—9067.

Amendement Bureau—9070.

Rejeté par 93 à 53—9071.

AMELIORATION DES GRANDES ROUTES.

Amendement Guthrie—9103.

Rejeté par 83 à 43—9104.

Bill (3e lecture)—adopté par 83 à 44—9106.

AMELIORATION DES GRANDES ROUTES.

Sur l'item n° 542 M. Carvell a proposé de retrancher les mots "en vertu de la loi des grandes routes" et les mots "ainsi qu'il est mentionné dans ladite loi". Le président a déclaré la motion irrégulière pour la raison qu'elle changeait le mode de paiement, défini dans la recommandation du Gouverneur général.

Appel de cette décision est faite par M. Carvell—12446.

Décision maintenue par 42 à 21—12447.

BANQUES ET COMMERCE DE BANQUE.

Motion de l'hon. White—11937.

Adoptée par 83 à 10—11938.

VOTES—(Suite.)

BILL DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU-ONTARIO.

Vote sur amendement Maclean (York-sud)—3507.

Rejeté par 36 à 74—3508.

CONCESSION D'UN TERRAIN A PRINCE-ALBERT.

Vote sur motion Oliver blâmant l'hon. Rogers—8240.

Rejetée par 95 à 56—8241.

CONVENTION COMMERCIALE AVEC LES ANTILLES.

Amendement Carvell à la 3e lecture—9064.

Rejeté par 90 à 52—9065.

DISCUSSION DU PRINCIPE D'UN PROJET DE LOI EN COMITE.

Débat sur le bill pour accroître les forces navales, le président du comité fait le rapport suivant:

L'honorable député d'Edmonton (M. Oliver) soutenait que l'octroi de la somme mentionnée à l'article 3 n'était ni un don ni un prêt, mais un gage; qu'elle était destinée à servir de gage au jeu de la politique au Canada et dans le Royaume-Uni, et il foudroyait ses dires sur le discours dont le premier ministre accompagna le dépôt de la résolution. On se prévalut alors du règlement pour faire observer que la discussion de ce point embrassait celle du principe du projet de loi, principe adopté à la deuxième lecture du bill et qu'il était interdit de remettre ce principe en discussion aux séances du comité. Le président du comité décida que l'appel au règlement était bien fondé. C'est de cette décision que M. Oliver en appelle de cette Chambre—6011.

Décision du président maintenue par 68 à 28—6013.

BILL FORCES NAVALES DE L'EMPIRE.

Amendement Verville—3343.

Rejeté par 75 à 122—3345.

Amendement de sir Wilfrid Laurier—3345.

Rejeté par 75 à 122—3347.

Motion du très hon. R. L. Borden (résolution)—3365.

Adopté par 115 à 63—3367.

Sous-amendement Guilbault (2e lecture) 4409.

Rejeté par 11 à 187—4410.

Amendement Turriff—4411.

Rejeté par 81 à 117—4412.

Motion du très hon. R. L. Borden, 2e lecture adoptée par 114 à 84—4414.

Sous-amendement German à l'article 2—9845.

Rejeté par 96 à 63.

Amendement Guthrie—9845.

Rejeté par 96 à 64—984.

Article 2 (bill forces navales) adopté par 96 à 63—9847.

Amendement German à l'article 3—9847.

Rejeté par 96 à 64—9841.

Article 4 adopté par 96 à 64—9847.

Amendement German à l'article 4—9847.

Rejeté par 96 à 64—9847.

Article 4 adopté par 96 à 64—9847.